

L'AFFAIRE BAKRI.

DOCUMENT INÉDIT COMMUNIQUÉ PAR M. LOUIS FÉRAUD.

On sait généralement que les discussions relatives à cette affaire, après avoir passé par les vicissitudes d'une rupture et d'un long blocus, ont abouti à la brillante conquête de 1830, et nous ont amenés à occuper et à coloniser l'Algérie. En nous adressant sur cet intéressant sujet le document inédit ci-dessous, que notre infatigable, érudit et intelligent collaborateur de Constantine a copié dans les archives du fort Ste-Marguerite (Iles de Lerins, Provence), M. L. Féraud nous fournit le moyen de rectifier une date, ainsi qu'on le verra tout-à-l'heure, et il ajoute un nouveau document à ceux qu'il faudra consulter, quand on voudra tracer l'historique complet de cette très-curieuse affaire Bakri, dont beaucoup d'éléments essentiels viennent de nous être livrés par la Correspondance de Napoléon I^{er}, mais dont les plus curieux peut-être demeurent encore inédits.

C'est pourtant un incident qui réclame son écrivain, car il est le point de départ des annales de notre colonisation algérienne. Voici, en attendant, la pièce annoncée plus haut :

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU VAR.

En rade de Majorque, à bord du bâtiment français le Lys.

1^{er} novembre 1814.

Monsieur le Préfet,

Des démêlés d'une nature sérieuse se sont élevés entre l'agent du Roi et la régence d'Alger.

On a exigé de moi des sommes considérables que j'ai refusé d'acquitter sans ordre de Sa Majesté; j'ai été obligé de quitter Alger le 13 octobre. Des vents favorables m'avaient porté jusqu'à quarante lieues de Toulon; une tempête affreuse qui s'éleva le 24 m'a repoussé jusque sur les côtes de Catalogne et nous sommes parvenus à mouiller hier sur cette rade, après avoir échappé aux plus grands dangers.

Vous jugerez sans doute convenable, Monsieur, de donner connaissance de ces événements aux autorités maritimes et au commerce de Marseille.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : DUBOIS-THAINVILLE,
Consul Général de France à Alger.

Pour expliquer au lecteur ce que la lettre ci-dessus peut avoir d'énigmatique, citons ce passage du *Récis analytique de l'histoire d'Alger sous l'occupation turque*, par M. le capitaine de corvette Rang :

« Dès que les Juifs d'Alger eurent connaissance du changement de gouvernement survenu en France [la première restauration en 1814], ils pensèrent à réclamer les millions qui leur étaient dûs pour fournitures [de grains] faites autrefois, et dont, à l'aide de quelques fraudes et de leurs prétentions à d'énormes intérêts, ils avaient singulièrement augmenté le chiffre. Ils mirent d'autant plus facilement le Dey dans leurs intérêts, qu'il s'y trouvait compris pour une assez forte part; aussi prit-il l'affaire à cœur. Il chargea l'oukil Hardji [ministre de la marine] de réclamer à M. Thainville le remboursement de cette créance. Le ministre n'épargna dans cette circonstance ni les injures ni les menaces, mais le consul répondit avec fermeté qu'il n'accéderait à rien sans l'ordre de son gouvernement. On lui répliqua que dans ce cas il n'avait qu'à s'embarquer pour la France. Le 19 octobre (1), il quitta Alger, après avoir abandonné le consulat aux soins de son chancelier » (V. *Livre bleu. Situation de 1844-1845*, p. 570).

Le Dey mentionné plus haut, est El Hadj Ali ben Khelil, qui régna du 4 mars 1809 au 22 mars 1815, époque où il fut étranglé comme l'avait été son prédécesseur. Le musée d'Alger possède, sous le numéro 7, sa stèle funéraire qui présente les deux particularités suivantes :

D'abord, elle est surmontée du turban à petits plis, celui des savants et légistes, au lieu de celui des Deys qui était à plis

(1) Le Consul, qui devait savoir mieux que personne la date de son départ d'Alger, la fixe au 13 octobre 1814.

larges et portait une aigrette. Cela tient à ce que ce souverain appartenait au corps des *Eulama* et que ses héritiers auront pensé que cette dernière qualité primait toutes les autres « *Cedant arma togae!* ».

Ensuite, le dernier chiffre de la date de son décès n'a pas été sculpté sur son marbre tumulaire, parce qu'on se sera aperçu, que celui qui le précédait était fautif. Il y a donc ۱۲۳۰, au lieu de ۱۲۳۰ ou 1230.

Qui n'aurait cru à l'exactitude d'une épitaphe originale, et pourtant celle-ci est inexacte et incomplète. Ceci prouve qu'en fait de documents historiques on ne doit rien accepter de confiance et qu'il faut tout contrôler et tout critiquer.

Ce dey qui faisait cause commune avec les Juifs d'Alger dans leurs réclamations auprès du gouvernement français, les traitait fort rudement d'autre part et continuait la réaction sanglante commencée contre eux à la fin du règne de Moustafa Pacha (1805). Ainsi David Bakri, ben Tabet, ben Dran, notabilités israélites algériennes, furent successivement décapités par ses ordres. En ceci, la contradiction n'est qu'apparente : comme légiste et théologien, El Hadj Ali, de même que tous ses pareils, méprisait et détestait les enfants de Jacob, mais comme intéressé dans le commerce des grains, il se trouvait avoir des relations obligées avec eux. Il y avait donc en lui tout à la fois le négociant et le fanatique dont les aspirations et les appréciations diverses, parfois même opposées, dominaient tour à tour, ce qui peut expliquer les contradictions de sa conduite à leur égard. Car on ne peut pas supposer à ce pacha turc une perspicacité politique et sociale, un flair d'homme d'Etat qu'on ne rencontre même pas chez nous à notre époque, en pleine civilisation, ni supposer par conséquent qu'il eût l'intuition d'une invasion financière israélite possible et qu'il songeât à l'écraser dans son œuf. Impossible donc d'admettre qu'échappant aux préjugés de ses coreligionnaires, il ait mieux apprécié qu'eux la race juive d'Alger et qu'il ait su reconnaître au milieu du profond avilissement où il la voyait plongée tout ce qu'elle possède de puissance vitale et de ressort intellectuel, son extrême intelligence des affaires, son infatigable ténacité dans la manière de les conduire,

sa grande sobriété, ses aptitudes laborieuses, ses vertus de famille, toutes qualités qui combinées avec un grave défaut, — le penchant à la fraude et un merveilleux talent pour la pratiquer, — devaient, le jour où on délieraient bras et jambes aux juifs algériens, les rendre bientôt maîtres des capitaux et avec les capitaux seigneurs de tout le reste.

Le juif d'Alger, chez lequel on peut le mieux étudier ce véritable aspect de sa race, c'est Bou Djenah (que les Européens appellent *Bousnach*), l'audacieux favori de Moustafa Pacha, et qui était en si bon train de devenir son maire du palais, si le coup de pistolet d'un janissaire n'avait arrêté brutalement ce prétendant à la suprématie juive dans sa brillante carrière.

Certes, El Hadj Ali pacha n'eut pas de ces prévisions : ce ne fut au fond — nous le répétons — qu'un négociant superstitieux qui pratiquait les juifs par intérêt ou versait leur sang par fanatisme, selon l'inspiration des circonstances. Il n'a vu guère plus loin, sous ce rapport, que tant de braves gens de notre époque que le fantôme d'un royaume arabe obsède d'un cauchemar si persistant qu'ils ne voient pas l'autre royaume très-réel qui pousse tout doucement sous leurs pieds.

Mais ceci est un sujet qui exige un chapitre spécial dont nous avons réuni les principaux éléments, notamment ceux relatifs à la lutte des Juifs d'Alger et à leur victoire sur le commerce français représenté par la Compagnie royale d'Afrique, à la fin du dernier siècle. Quand nous serons en mesure de le publier, ce qui ne figure plus haut qu'à l'état d'assertion sera très-clairement démontré.

A. BERBRUGGER.